

LETTRÉ PLAISANCIERS

La lettre des plaisanciers - Août 2020

1 DOCUMENT - Publié le 13 août 2020



LA LETTRE DES PLAISANCIERS
AOÛT 2020

UNE SAISON PAS COMME LES AUTRES !

Que s'est-il passé depuis le 19 mai 2020 ?

Le 19 mai 2020, le port de la Seine élargissant l'ouverture à la navigation après avoir validé le plan de reprise d'activité du Service des Ports en période de crise sanitaire. Pour les plaisanciers, comme un flux de visiteurs en plus de la navigation et pour plus de 1 000 bateaux croisés à terre, la possibilité de rejoindre leur port d'attache. Une plateforme de réservation et la présence de personnel portuaire sur les ponts d'hor-les-Bains, du Bougeur-du-Lac, de Débarcadère de Châlon-sur-Seine permet de faciliter la mise à l'eau des bateaux.

Malgré des difficultés, le plan de la saison estivale commence très positif. L'activité croissante du milieu national, la crise sanitaire française et le déblocage de la circulation hors de France ont impacté considérablement l'activité des ports de Grand Lac.

Le taux de fréquentation des sites de mise à l'eau (MAE) est le plus élevé de ces 5 dernières années avec plus de 30% d'augmentation pour les sites du Port d'hor-les-Bains et de Châlon-sur-Seine du Bougeur-du-Lac. Même la fréquentation du port de Compey enregistre des débuts encourageants avec une hausse de 10% de fréquentation.

La même attractivité pour la plaisance est confirmée aux niveaux postes d'escale. Pour la première fois, plus de 140 demandes d'escale sont pu être réalisées au démarrage de la saison estivale.

Augmentation continue constatée sur le pôle portuaire du Bougeur-du-Lac géré par Grand Lac avec un taux d'augmentation de 30% par rapport à 2019.

La crise économique du Bougeur aura aussi permis de maintenir une forte attractivité touristique cette saison.

LES HERBIERS SE SONT FAITS D'ISCRETS CETTE ANNÉE :

Faciliter le repère de l'entretien des ports, la pose des herbiers a permis d'augmenter. Pour des raisons écosystémiques, le tonnage des herbiers a diminué avec un impact de -10% par rapport à 2019.





LA LETTRE DES PLAISANCIERS - AOÛT 2020

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 2,3 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.